

30 sep 2016 -17:46

Appartient à Conseil des ministres du 30 septembre 2016

Défense : accord de coopération entre la Belgique et Eurocontrol concernant le système SAS2

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a approuvé l'accord de coopération entre la Belgique et Eurocontrol MUAC pour la réalisation du système SAS2.

Le système SEROS II pour le contrôle militaire du trafic aérien ne répond plus aux exigences fonctionnelles. C'est la raison pour laquelle la Défense a conclu un accord de coopération pour l'utilisation à distance d'un seul système de contrôle du trafic aérien. Ce système SAS2 a comme principaux avantages qu'il garantit la maintenabilité à long terme et améliore les aspects opérationnels et de sécurité aérienne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>